

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars à 18H30, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 25 mars 2022

### Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Laurent LAFAYE (Arrivé à 18H47), Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Marylène VERDEME, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Jean-Marie MIGNOT, Martine LEPETIT (Départ à 19H30), Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Jean-Jacques MORLAY, Pascal DUGEAY, Claudette COULAUD, Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Marie-José ROBERT, Magali BOISSONNEAU (Arrivée à 18H45), Frédérique GRANET, Laure ROUBERTIE, Dimitri NIOSSOBANTOU, Céline DUPUY-LEGRAND, Chantal BOUTHINAUD, Julien MORIN (en visioconférence), Bénédicte MARCOUL-SOULIE

### Étaient absents représentés :

Blanche ROUX à Gaston CHASSAIN  
 Pascal BUSSIERE à Chantal BOUTHINAUD  
 Régis MISSOU à Julien MORIN  
 Martine LEPETIT (Départ à 19H30) à Gilbert ROUSSEAU

### Étaient absents excusés :

Blanche ROUX, Pascal BUSSIERE, Régis MISSOU

**Secrétaire de séance :** Madame Claudette COULAUD

**N°2022/D/023 - Objet : Affectation du résultat 2021 - Budget lotissement la Biche 2**

Monsieur Gaston CHASSAIN présente aux membres du Conseil Municipal la démarche d'affectation du résultat 2021, pour le budget du lotissement de la Biche 2.

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
REPORT DÉFICITAIRE N-1	0,00€	REPORT DÉFICITAIRE N-1	0,00€
REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	0,00€	REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	0,00€
DÉPENSES DE L'EXERCICE	255 791,62€	DÉPENSES DE L'EXERCICE	339 336,19€
RECETTES DE L'EXERCICE	390 000,00€	RECETTES DE L'EXERCICE	364 443,19€
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	134 208,38€	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	25 107,00€
<b>RÉSULTAT CUMULÉ DE LA SECTION 001 en recettes</b>	134 208,38€	<b>RÉSULTAT CUMULÉ DE LA SECTION</b>	25 107,00€
RESTES A REALISER DEPENSES	0,00€	AFFECTATION À L'INVESTISSEMENT	0,00€

Envoyé en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le 01/04/2022

ID : 087-218706505-20220331-2022\_D\_023-DE



RESTES A REALISER RECETTES	0,00€
----------------------------	-------

COMPLÈMENT D'AFFECTION	0,00€
------------------------	-------

BESOIN DE FINANCEMENT	0,00€
-----------------------	-------

TOTAL A AFFECTER	0,00€
------------------	-------

Résultat section d'investissement	0,00€
-----------------------------------	-------

REPRISE N+1 EN EXPLOITATION (002)	25 107,00€
-----------------------------------	------------

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de reprendre ces résultats au budget primitif 2022 du budget annexe lotissement de la Biche 2.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.**

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
En mairie le 31 mars



Le Maire,

*Gaston Chassain*  
Gaston CHASSAIN.